

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 32485 du 29 mars 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »**

NOR : IOCJ1102608S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 127258 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029260S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2011 :

Blanch Lanao Richard	Nigend : 114 185	Numéro de livret de solde : 5 218 316
----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2011 :

Duval Jérôme	Nigend : 169 946	Numéro de livret de solde : 8 025 422
Roy Jean-François	Nigend : 134 853	Numéro de livret de solde : 5 311 086

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2011 :

Béliard Antoine	Nigend : 195 657	Numéro de livret de solde : 8 048 188
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 29 mars 2011.

Le colonel,
sous-directeur de la gestion du personnel,
J. RIBAUD